

Acte de naissance de BONHOMME Jacques Joachim [108]

Du vingt-neuf jour du mois de ventôse l'an dix¹ de la République française.

Acte de naissance de Jacques Joachim BONHOMME, né le vingt-huit à onze heures du soir, fils de Jacques Benoît BONHOMME, journalier, et de Marie Victoire LALOUETTE son épouse en légitime mariage domicilié en cette commune de Saint Vigor.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre masculin.

Premier témoin : Louis LALOUETTE, journalier, âgé de trente-trois ans, domicilié à La Cerlangue.

Second témoin : Madeleine LALOUETTE, fileuse, âgée de vingt-sept ans, domiciliée aux Trois Pierres.

Sur la réquisition à nous faite par Jacques Benoît BONHOMME, père de l'enfant, et ont signé, excepté les deux témoins qui ont dit ne savoir signer.

Constaté par moi, Etienne FREBOURG, maire de Saint Vigor, faisant les fonctions d'officier de l'état civil, soussigné.

¹ 20/03/1802